

Paris, 15 Février 1849, rue du Mont Chabot 10.

Par le vote d'hier, la retraite de l'Assemblée nationale est décidée; de nouvelles élections générales auront sans doute lieu avant la fin d'Avril. Il est donc important de se préparer dès ce moment à cette grande lutte.

Déjà diverses initiatives d'organisation ont été prises en dehors de nous; M. Fagnolle et les hommes qui ont suivi la même ligne que lui viennent de s'entendre avec un des membres de la famille Bonaparte, pour établir un comité spécial et préparer des candidatures de leur nuance.

Les partis violents s'organisent également partout pour lutter encore une fois contre le mouvement général de l'opinion. Que leur exemple ne soit pas perdu pour nous; et dans l'intérêt des grands principes d'ordre et de vraie liberté, ne déployons pas moins de zèle que ces partis n'en déploient de leur côté pour les détruire.

Sous le drapeau, c'est pour protéger la France contre les manœuvres des factions anarchiques, c'est pour la garantir de nouvelles et infaillibles convulsions que les membres de la réunion de la rue de Coitiera se sont rattachés à la pensée de fonder à Paris un grand comité de conciliation.

Il n'y a suivant nous qu'une seule manière d'apprécier ce fait considérable qui est sur le point de se produire. En ce moment où l'action unie des partis honnêtes peut seule sauver la société, on a voulu que dans ce rapprochement fait avec sincérité et en dehors de toute préoccupation de parti, entre les hommes que l'on regarde en quelque sorte comme la personnification de diverses opinions naguère encore hostiles les unes aux autres, le pays trouvât un haut enseignement et un grand exemple.

Ce Comité, si nous sommes bien informés, n'aura pas la pensée de centraliser la direction des élections. Les hommes que l'on désigne comme devant en faire partie savent qu'avec le suffrage universel, cette centralisation est impossible. Ainsi que nous en faisons avec un vrai bonheur l'observation dans l'un de nos premiers bulletins, plus que jamais toute initiative doit être laissée aux Départements, non seulement pour le choix des candidats, mais encore pour le choix des alliances.

Mais en même temps il faut le reconnaître, et comme nous, vous en avez acquis l'expérience dans la pratique des luttes électorales, il peut arriver que les partis, dans certains départements avant d'accepter telles ou telles transactions, tiennent à connaître à cet égard l'opinion des hommes qui sont en possession de leur confiance; et dans ce cas, le Comité mixte de Paris pourra être d'une véritable utilité, en intervenant comme arbitre.

Il est inutile de dire que cette organisation d'un comité mixte à Paris ne préjuge en rien la question de l'organisation des comités électoraux dans les Départements.

Comme nous avons eu l'honneur de vous le dire dans notre bulletin du 23 Janvier, pour que la conciliation soit plus efficace, pour que les transactions qui en résulteront soient plus réelles, nous pensons qu'il est utile que les divers partis aient d'abord leurs comités respectifs en quel l'alliance se fasse ensuite, s'il y a lieu au moyen de délégués ayant mission de traiter au nom des comités qu'ils représenteront. Nous recommandons instamment cette organisation de comités de la droite partout où elle sera possible; nous y trouverons une force qui nous permettra de soutenir les droits de nos candidats et qui obligera les autres partis à compter avec nous.

Cette attitude pleine de prévoyance et de réserve nous sera commandée par notre propre dignité alors même qu'elle ne serait pas complètement justifiée par les prétentions exclusives que l'on entrevoit depuis quelque temps chez certains hommes de l'ancien parti dynastique. La brochure que vient de publier M. Liadière et la haute approbation que s'est empressé de lui donner le journal des Débats doivent rendre naturellement plus vives les préoccupations de nos amis.

Aussi tout en faisant des vœux sincères pour un accord si désirable nous donnons d'avance qu'il importe de bien faire comprendre aux partis avec lesquels nous sommes tous disposés à faire alliance, dans l'intérêt de l'ordre, que cette alliance, dans autre arrière-pensée que celle de la protection de la société ne peut se faire que sur le terrain neutre qui s'est ouvert pour nous le 24 Février; et que si le mouvement de l'opinion et les événements entraînaient le pays sur un terrain nouveau, il n'y aurait aucune transaction possible de notre part sur la question des principes; que dans ce cas l'alliance ne pourrait être maintenue qu'au moyen de l'acceptation formelle, complète de notre principe.

Ici à Paris, cette opinion que les hommes de la droite ne peuvent pas transiger et ne transigeront pas à cet égard, est parfaitement établie. On sait que le succès temporaire de toute manœuvre qui sans serait encore une fois dans son application le principe de la royauté aurait pour résultat immédiat de nous faire recommencer une lutte qui suivant les circonstances pourrait être portée à des limites extrêmes.

Indépendamment de notre force numérique nous avons à cette opinion une véritable force morale qui nous permettra d'avancer avec plus de confiance dans toute voie d'alliance et de transaction avec les hommes que nous avons dû combattre sous le régime précédent. Il est un autre avantage que nous vous recommandons de mettre à profit en qui peut nous donner des chances de succès d'ici aux élections: faisons comprendre aux populations que le véritable rôle du parti de la droite, c'est de donner le progrès et que ce rôle n'appartient qu'à lui, parce que lui seul peut trouver, grâce à son principe, une base solide. Faisons leur comprendre que nous connaissons tout ce qu'il peut y avoir à faire à cet égard et que, si avant la presque totale destruction de l'édifice social nous étions par notre nature et par la nature même de la situation les hommes du progrès graduel, aujourd'hui au milieu de tous les maux et de tous les besoins extrêmes qui se sont révélés dans cet ébranlement général nous reconnaissons que ce progrès doit être rapide en même temps que sûr.

Que le pays connaisse bien notre sollicitude profonde pour les souffrances des classes laborieuses, notre désir sincère et notre intention bien arrêtée de leur venir en aide au moyen d'un patronage régulièrement organisé de la part des riches.

Faisons comprendre tout cela par toutes les voies qui nous sont ouvertes, la presse, les divers conseils municipaux, d'arrondissement ou de département, les comités électoraux, l'initiative que nous pourrions prendre nous-mêmes, les déclarations que nous aurions à faire comme candidats.

Ainsi connus, les hommes de la droite trouveront, nous n'en doutons pas dans leur sympathie et la juste confiance des populations l'influence qu'en vue des grands intérêts du pays, il est si important de leur assurer.

À la veille de la grande lutte électorale qui va décider peut-être de l'avenir du pays, nos amis des Départements, nous ont témoigné le désir de voir nos relations avec eux devenir aussi actives et aussi complètes que possible; ils pensent qu'il peut être extrêmement utile de maintenir en dehors du comité mixte, un centre de correspondance ayant en quelque sorte un caractère intime et officiel; nous nous empressons de leur répondre que nous nous mettons entièrement à leur disposition.

Afin de rendre plus efficace le rôle qu'ils veulent bien nous confier, nous leur prions instamment de nous tenir avec la plus grande exactitude, au courant de tout ce qui sera fait, dans leur département, soit à l'égard de l'organisation des comités électoraux, soit à l'égard du choix des candidats, ou des négociations à établir avec les hommes des autres partis modérés.

Grâce à ces renseignements précis nous pourrions éclairer complètement nos amis du Comité mixte sur les droits des candidats de notre opinion, et les mettre à même de les soutenir avec plus d'avantage dans le cas où ce Comité serait appelé à déterminer des transactions.

H. de Barthélemy

Handwritten notes at the top of the page, possibly a title or reference.

Main body of the document containing dense, mostly illegible text, likely a manuscript or printed work. The text is arranged in two columns and is significantly faded and obscured by the paper's texture and folds.

PARIS
18
10
(60)

Non sans

De Geoffres à Montelimart

Drôme

Sauvasse

